



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

égalité des sexes

Question au Gouvernement n° 2269

Texte de la question

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

**M. le président.** La parole est à Mme Conchita Lacuey, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**Mme Conchita Lacuey.** Madame la secrétaire d'État chargée des droits des femmes, le 4 août 2014, la loi sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a été promulguée. C'est une grande avancée et nous pouvons nous en réjouir.

Le 28 octobre dernier, le nouveau classement des pays en matière d'égalité femmes-hommes a consacré la forte avancée de notre pays sur ces questions – la France est passée du 45ème au 16ème rang en un an –,...

**Un député du groupe SRC .** Très bien !

**Mme Conchita Lacuey.** ...en évaluant les pays du monde selon quatre critères que sont l'éducation, la santé, la place des femmes dans la vie politique et leur participation dans l'économie. Ces avancées résultent d'une politique volontaire et efficace, ainsi que des actions menées depuis 2012 par notre majorité et les ministres chargés de cette question.

Avec la mise en place du premier gouvernement paritaire, c'est notre majorité qui a fait de l'égalité une priorité politique, associant l'ensemble des ministères, des collectivités locales, des entreprises et des associations.

Les mesures comme le renforcement des sanctions dans les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale, l'objectif de 40 % de femmes dans les conseils d'administration d'ici à 2017, l'accompagnement des PME pour plus d'égalité, voient apparaître leurs premiers effets bénéfiques.

Nous savons bien que l'avancée d'une société se mesure à la place qui est faite aux femmes et à leur émancipation.

Pour autant, de nombreux obstacles à l'égalité réelle persistent dans notre société et prennent parfois des formes surprenantes, comme la fameuse taxe rose. Madame la secrétaire d'État, que comptez-vous faire pour lutter... (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

**M. le président.** Merci !

La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des droits des femmes.

**Mme Pascale Boistard,** *secrétaire d'État chargée des droits des femmes.* Vous avez tout à fait raison, madame

la députée, de souligner la progression de la France de 29 places, en un an, en matière d'égalité femmes-hommes. La France est à la première place dans les secteurs de l'éducation et de la santé et à la quatrième pour la représentation des femmes en politique.

À l'heure où il est de bon ton, pour certains, de dénigrer la France, nous pouvons toutes et tous nous réjouir de ce résultat, qui est le fruit de la volonté politique du Président de la République, du Premier ministre et de l'ensemble du Gouvernement, mais aussi de l'engagement sans faille de Najat Vallaud-Belkacem, que je tiens à saluer, et de celui des femmes et des hommes présents dans cet hémicycle et d'autres encore, issus de la société civile ou élus locaux.

Néanmoins, nous avons beaucoup d'efforts à accomplir pour faire progresser l'égalité dans notre pays, notamment en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes. La loi du 4 août et sa mise en œuvre nous y aideront.

Il n'est pas acceptable qu'aujourd'hui encore on constate un écart salarial de 24,5 % en moyenne, mais il n'est pas acceptable non plus, madame la députée, que dans leur consommation quotidienne, les femmes de notre pays subissent une autre injustice, celle de la taxe dite « rose » dénoncée par le collectif Georgette Sand, que j'ai reçu le 21 octobre dernier au ministère.

Écoutez bien, chers collègues, car les électrices vous écoutent, elles aussi !

Ce phénomène a été également décelé aux États-Unis, où il est appelé *woman tax*, et il est évalué pour les femmes à près de 1 400 dollars par an de surcoût.

C'est pourquoi mes collègues Carole Delga, Emmanuel Macron, Marisol Touraine et moi-même avons décidé de saisir la DGCCRF afin qu'elle effectue des relevés de prix sur les produits et services afin de mesurer les écarts existants. Car à produit égal, à service égal, doit correspondre un prix égal. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et du groupe écologiste.*)

**Mme Marie-Anne Chapdelaine.** Bravo !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Conchita Lacuey](#)

**Circonscription :** Gironde (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2269

**Rubrique :** Femmes

**Ministère interrogé :** Droits des femmes

**Ministère attributaire :** Droits des femmes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 novembre 2014](#)